

Compte rendu de la réunion APE – Écoles maternelle et élémentaire

Lundi 25 septembre 2023 – 18h00

Présents :

- **Équipe APE :** Laura S.- Aurélie B. - Aurélie P. Christel P. Fanny P. Jessica C.
- **Équipe Enseignante :** Mme Delabre - M. Grosjean – Mme Poncin – Mme Husson -
Mme Monvoisin

Soit 11 personnes

Ordre du jour

1. Modalités d'accès à l'école
2. Fêtes envisagées et leurs modalités
3. Les autres actions proposées par l'APE
4. Les autres actions proposées par l'équipe enseignante

1. Modalités d'accès à l'école :

Problème en cours : Dans le cadre du PPMS, Mme Delabre doit savoir qui est dans l'école. À ce jour, elle ne disposait pas du nom des personnes appartenant à l'APE présentes dans l'école.

Solution proposée et validée : La Présidente de l'APE doit envoyer un mail à Mme Delabre la veille, indiquant la date d'accès et le nom des personnes qui seront présentes dans l'école. Mme Delabre doit en retour répondre « OK » pour indiquer qu'elle a bien été informée de la présence de l'APE et que les personnes peuvent venir à la date indiquée.

Présence de Mme Julie Gras : Julie n'a plus son enfant scolarisé à l'école de Mougins le Haut mais est membre d'honneur de l'APE. L'équipe enseignante accepte que Julie puisse entrer dans l'école pour des actions de l'APE.

2. Les fêtes envisagées et leurs modalités :

o La fête de Noël :

- La date : les équipes enseignantes et APE ont choisi la date du jeudi 21 décembre pour l'organisation de la fête de Noël.

- Les cadeaux :
 - Pour les enfants : il a été décidé de faire une demande auprès de d'un papa de l'école, directeur du magasin Lego de Cap 3 000. À savoir : une boîte de lego pour chaque élève de maternelle et élémentaire, soit 190 boîtes. Un choix de 3 à 4 thèmes par classe, adapté en fonction de l'âge.
 - Pour l'école élémentaire et maternelle : achat par l'APE ou école de caisses de lego en vrac (*nombre et taille à préciser*).
- La fête :
 - Le Père Noël : le papa d'Aloïs (GS) et de Charlie Rose (PS) – **à confirmer.**
 - Animation :
 - En maternelle :
 - La Chorale aura lieu le matin. L'équipe enseignante doit demander à l'inspection académique les modalités pour pouvoir enregistrer une vidéo des chorales. L'APE propose également de sonder les parents pour le droit à l'image par l'intermédiaire des groupes Whatsapp des classes. *En attente retour de Mme Delabre et ou de M. Grosjean.*
 - *Si vidéo pas possible, nous demanderons pour l'enregistrement sonore...*
 - Remise des cadeaux après la chorale
 - En élémentaire :
 - La Chorale aura lieu l'après-midi. À voir si les grandes sections viennent chanter ou juste écouter.
 - Le goûter : Il aura lieu l'après-midi dans les deux écoles à partir de 15h15-15h30. Il serait composé a priori d'une crêpe, d'une mandarine et d'un sachet de chocolat.
- Carnaval :
 - Il n'y aura pas de thèmes cette année.

- La date fixée est le vendredi 22 mars 2024.
- Le goûter : *il faudra décider si comme l'année dernière les parents fournissent le goûter.*
- Les photos : L'année dernière, les photos de groupe avaient été prises par l'APE. Elles avaient ensuite été vendues au prix de 5 €. Beaucoup de commandes avaient été prises. *À voir avec l'inspection académique si cette opération pourrait être renouvelée.*

○ La kermesse :

- La date envisagée serait le vendredi 14 juin avec un possible report au vendredi 28 juin. *L'APE doit communiquer la date à la mairie pour la réservation du matériel. En attente de la validation de la date par la Mairie.*
- Les animations : *à définir, possibilité de stands de jeux, exposition, flashmob etc.*
- *Les directeurs vont sonder les enfants afin de savoir s'ils ont envie de faire un spectacle ou non.*
- Lieu : dans la cour de l'école élémentaire.

3. Les autres actions proposées par l'APE :

○ Vente personnalisée d'objets :

- Vers le mois d'avril – mai
- L'année dernière, la panier n'a pas eu le succès escompté. Trop grande, trop onéreuse. Cette année, le cadeau sera plus abordable et moins encombrant.
- Le motif : l'équipe enseignante souhaiterait qu'il n'y ait que le dessin de la classe sur le cadeau.

○ Formation premiers secours : *l'APE doit demander à la croix rouge ou au SDIS, s'ils peuvent intervenir en élémentaire pour organiser des sessions.*

○ Planétarium : *voir avec Fanny pour l'organisation*

○ La Préhistoire : *voir avec Fanny pour l'organisation.*

○ Voir via Lego : *si une animation est possible + tarif*

4. Les autres actions proposées par l'équipe enseignante :

- Les Olympiades : dans le cadre des Jeux Olympiques, Mme Delabre souhaiterait organiser une journée Olympiade au stade de la Valmasque. Il faudra sûrement l'aide de parents pour l'organisation et la tenue des stands d'activités. **À préciser.**